



**Secrétariat général
Délégation à la mobilité et aux carrières**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de mobilité

SG/DMC/2015-226

11/03/2015

Date de mise en application : 11/03/2015

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : Appel à candidatures pour l'emploi de sous-directeur (groupe III) à la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE).

Destinataires d'exécution

DRAAF
DAAF
DDT(M)
DD(CS)PP

Vacance d'un emploi de sous-directeur (groupe III)

Est susceptible d'être vacant au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, un emploi de sous-directeur de groupe III au service de la compétitivité et de la performance environnementale à la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE).

La DGPE qui va se substituer à la direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires (DGPAAT) et dont les textes d'organisation sont en cours de publication, pilotera, pour les secteurs agricole, agroalimentaire, du cheval, de la forêt et du bois, l'action du ministère relative à l'orientation et au développement des productions et des filières, à la gestion des marchés, aux relations commerciales, à l'aménagement et au développement des territoires ruraux et, sous réserve des compétences de la direction générale de l'alimentation, à l'environnement.

Elle mettra en œuvre la politique agricole commune.

Elle coordonnera l'action des directions du ministère en matière de relations européennes et internationales ainsi qu'en matière de relations avec les collectivités ultra-marines.

Le titulaire de l'emploi exercera, au sein de cette direction générale, les fonctions de sous-directeur de la performance environnementale et de la valorisation des territoires.

La sous-direction de la performance environnementale et de la valorisation des territoires sera chargée des mesures relatives à la performance environnementale des entreprises et des filières. Dans le cadre des compétences du ministère, elle apportera son concours à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'environnement et d'usage de l'eau, de changement climatique, de biodiversité, de sols et d'air, ainsi qu'à la gestion durable des espaces naturels, agricoles, forestiers, ruraux et périurbains.

Elle animera et soutiendra le développement de pratiques innovantes et performantes au plan environnemental. Elle animera et soutiendra une politique de gestion durable des sols et de l'eau. Elle assurera le suivi des équipements hydrauliques dont le ministère a la propriété.

Elle élaborera le cadre juridique de l'aménagement foncier rural. Elle participera aux politiques publiques de développement, d'animation et d'aménagement des territoires ruraux et veillera à leur évaluation en lien avec les régions. Elle assurera le rôle d'autorité de gestion du programme spécifique du réseau rural national. Elle apportera son concours à la définition et à la mise en œuvre d'actions territoriales financées par les fonds européens.

Elle contribuera à l'orientation du développement agricole et assurera notamment le suivi des chambres d'agriculture. Elle coordonnera l'exercice de la tutelle sur le réseau des chambres d'agriculture. Elle assurera pour le compte du ministre la tutelle sur l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture et sur l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.

Le titulaire du poste sera chargé d'animer les cinq bureaux filières de la sous-direction.

Pour assurer ces missions, le candidat devra posséder une solide expérience du management. Il devra en outre justifier d'une expérience confirmée des

politiques publiques menées par le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. Une expérience interministérielle ou en services déconcentrés serait un plus.

Il devra s'appliquer à promouvoir une approche ambitieuse et innovante pour mettre en œuvre des actions concrètes en terme de performance environnementale et de valorisation des territoires.

Il s'agira de s'appuyer sur l'expertise disponible au sein des services et de promouvoir une véritable stratégie d'ensemble axée sur des actions concrètes et mesurables. Il s'appuiera sur le cadre législatif existant (y compris sur la loi de transition énergétique) et sur les instruments disponibles pour décliner cette stratégie.

Responsable des orientations en terme de développement agricole, il devra s'employer à donner du sens aux actions conduites et à structurer les échanges avec les responsables professionnels concernés.

Conformément aux dispositions du décret n ° 2012 -3 2 du 9 janvier 2012 modifié, relatif aux

emplois de chef de service et de sous-directeur des administrations de l'État, les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être transmises par la voie hiérarchique, à la DGPAAT, à l'attention de Mme Catherine Geslain-Lanéelle, directrice générale, 3 rue Barbet de Jouy Paris (7ème) et à la délégation à la mobilité et aux carrières, secrétariat général du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt 78, rue de Varenne Paris (7ème).